



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA SARRE

Séance extraordinaire du conseil municipal du 10 septembre 2024

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 10 septembre à 19h00

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants à savoir :

Les points à discuter lors de cette assemblée sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion - Règlement 16-2024 modifiant le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme 04-2024
4. Adoption du projet de règlement 16-2024 modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme 04-2024
5. Avis de motion - Règlement 17-2024 modifiant le Règlement de zonage 05-2024
6. Adoption du projet de règlement 17-2024 modifiant le règlement de zonage 05-2024
7. Dépôt de la liste des paiements et de la liste des salaires payés
8. Autorisation de paiement de la liste des comptes à payer
9. Adjudication de contrat pour les travaux de resurfaçage 2024
10. Autorisation de signature – Renouvellement de bail pour le Service de garde du Chalet Aux Quatre Vents
11. Autorisation d'événement – Course Corps de Cadets
12. Autorisation d'événement – Journée familiale Centre de croissance d'Abitibi-Ouest
13. Levée de la séance extraordinaire

Donnée à La Sarre, ce 06 septembre 2024

Sylvie Lafleur
Greffière par intérim

Certificat de publication

Je, Sylvie Lafleur, greffière par intérim de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public à la réception de l'Hôtel de Ville le 6 septembre 2024.

Sylvie Lafleur
Greffière par intérim